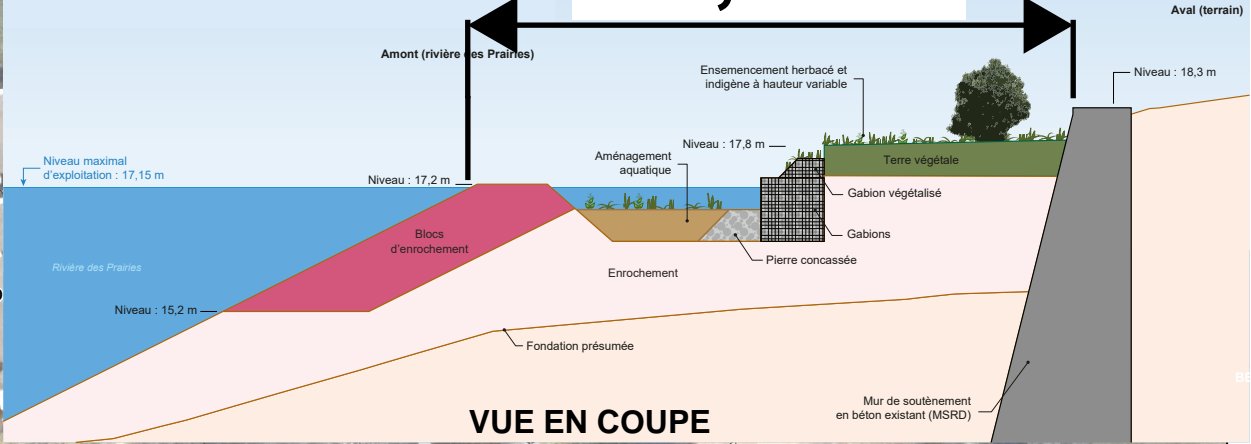
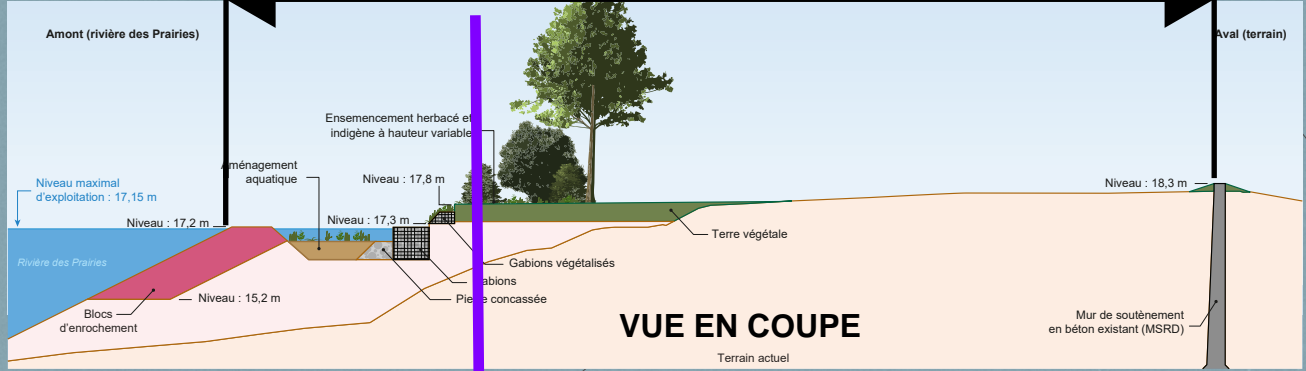


399 **DA5**
 Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard – Phase 2 sur le territoire de la ville de Montréal par Hydro-Québec
 6211-01-038

TNO aquatique de la MRC géographique de Montréal, G
± 7,4 à ± 23,5 m



ORDRE DE GRANDEUR DE LA DISTANCE ENTRE LE MUR ET L'EAU

Empiètements des aménagements projetés	Habitats sensibles en milieu aquatique	Utilisation du sol	Autres
■ Perte permanente en littoral	■ Herbier aquatique	■ Grand espace vert	→ Sens de l'écoulement
■ Perte permanente en rive	Composantes du projet	Limites	- - - Rive (10 m)
■ Modification permanente en littoral	— Mur de soutènement	— Lot*	
■ Empiètement temporaire en littoral	■ Ouvrage d'enrochement réalisé	- - - Municipalité	
■ Aménagement compensatoire in situ	— Empreinte de l'enrochement projeté		

Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard

Empiètements des aménagements projetés Secteurs de la résidence Ignace-Bourget et de l'église de La Visitation

Sources :
 Orthophoto, résolution 20 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2020
 Adresses Québec, MRNF Québec, 1^{er} avril 2023
 GRHQ, MERN Québec, 1/20 000, novembre 2019
 SDA, 1/20 000, MRNF Québec, avril 2023
 Données de projet, Hydro-Québec, octobre 2024

Inventaires et cartographie : Englobe, 2024
 Fichier : 0003B_eic9_6_cm_215_empiètement_241112.mxd

0 10 20 m
 MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Novembre 2024

Carte 9-6
 Hydro Québec

* Les limites et les mesures montrés sur ce document ne doivent pas servir de fins de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectué par un arpenteur-géomètre.